

**Communiqué de presse**

Paris, le 4 février 2019

**La dernière étude d'Amundi et du Groupe RH&M  
confirme l'appétence des Entreprises de Taille  
Intermédiaire (ETI)  
pour les dispositifs d'épargne salariale et retraite**

Amundi, n°1 de l'épargne salariale et retraite en France avec plus de 58,5 milliards d'euros d'encours gérés<sup>1</sup> révèle, en partenariat avec le Groupe RH&M (spécialisé dans la formation en ressources humaines et management), le baromètre 2018 consacré à la politique de rémunération et d'avantages sociaux des Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI)<sup>2</sup>. Réalisée avec le concours d'Audirep<sup>3</sup>, cette nouvelle étude<sup>4</sup> montre que les dispositifs d'épargne salariale et retraite sont au cœur des politiques de ressources humaines de pratiquement toutes les ETI interrogées (97% contre 88% en 2017) ; la fidélisation des salariés et l'attractivité des talents sont les principales motivations de leur mise en place. Concernant la retraite d'entreprise, le PERCO (Plan d'Epargne pour la Retraite Collectif) est le dispositif le plus proposé. L'enquête souligne également la place prépondérante du digital au sein des ETI interrogées.

**97% des ETI proposent plus de 4 dispositifs d'Epargne Salariale & Retraite, leviers de motivation de leurs salariés**

Si seuls les accords de participation sont obligatoires dans les entreprises de plus de 50 salariés, 97% des ETI (contre 88% en 2017) proposent en moyenne 4,3 dispositifs d'épargne salariale avec en tête le Plan d'Epargne Entreprise (PEE), puis la participation, l'intéressement et le PERCO (Plan d'Epargne pour la Retraite Collectif). Les raisons de leur mise en place restent, comme en 2017, la motivation (pour 37% des ETI interrogées) et la fidélisation des collaborateurs (36%), puis l'attractivité des talents (16%) et le renfort de l'image de leur entreprise (pour 11% contre 3% en 2017).

**Plus de 8 ETI interrogées sur 10 axent leur communication RH sous un angle digital**

83% des ETI (contre 65% en 2017) priorisent la communication digitale dans leur politique de rémunération et d'avantages sociaux, principalement pour moderniser leurs pratiques managériales (pour 83% des ETI), puis pour développer la culture d'entreprise (55%), favoriser le partage d'expérience (53%) ou encore attirer les jeunes talents (47%). Le développement du digital passe avant tout par un intranet dédié RH (pour 81% des ETI contre 63% en 2017), des formations e-learning (71%) et la fourniture d'outils nomades aux salariés comme le téléphone, tablette, ordinateur portable (70% contre 54% en 2017).

94% des ETI interrogées communiquent au moins une fois par an sur l'ensemble des dispositifs d'épargne salariale et retraite via l'intranet de l'entreprise (pour 62% d'entre elles), emails (62%) ou des réunions d'informations. Notons que la brochure interne n'est seulement plébiscitée que par 27% des ETI (contre 45% en 2017).

Enfin, si en moyenne les ETI proposent entre 5 et 6 fonds dans leur PEE ou PERCO, moins de la moitié (42%) communiquent sur la gestion financière de ces dispositifs auprès des salariés, jugeant le sujet trop technique.

**Le PERCO, dispositif retraite proposé par 66% des ETI interrogées (contre 49% en 2017)**

S'agissant de retraite, le PERCO reste le dispositif le plus présent au sein des ETI interrogées. Les mesures sur l'affectation par défaut dans la gestion pilotée du PERCO, la possibilité de transférer 10 jours de congés payés dans le PERCO ou l'affectation par défaut de l'intéressement, incitent la mise en place prochaine d'un PERCO pour 10% des ETI. Notons que 51% des ETI interrogées proposent des entretiens dédiés à la retraite pour les futurs retraités.

Enfin, l'actionnariat salarié, très répandu au sein des grandes entreprises, est actuellement proposé dans près d'un tiers des ETI interrogées (27%) ; 3% comptent en proposer d'ailleurs prochainement. Principalement établi pour fidéliser (selon 39% des ETI), motiver et renforcer la culture d'entreprise auprès des salariés, l'absence de ce dispositif dans certaines entreprises s'explique par son inadéquation à la politique de rémunération choisie ou au type d'entreprise qui ne se prête pas à l'actionnariat salarié.

« Ce nouveau baromètre révèle que les ETI partagent de plus en plus le profit avec leurs salariés puisque la quasi-totalité d'entre elles propose plusieurs dispositifs d'épargne salariale indique Xavier Collot, Directeur Epargne Salariale et Retraite d'Amundi. Le PERCO est le dispositif retraite le plus souvent proposé : deux tiers des ETI le proposent à leurs salariés. La Loi Pacte sera un accélérateur du développement de l'épargne salariale dans les ETI et les PME ».

*L'intégralité de l'enquête est disponible sur simple demande auprès du service de presse.*

<sup>1</sup> Source AFG, données au 30/06/2018 ; cela représente près de 110 000 entreprises clientes et 3,8 millions de salariés porteurs

<sup>2</sup> Jouant un rôle significatif dans l'économie (entreprise de culture familiale, entreprise de croissance...), une ETI, catégorie d'entreprises intermédiaire entre les PME (Petites et Moyennes Entreprises) et les grandes entreprises, est, selon l'Insee, une entreprise qui emploie entre 250 et 4999 salariés et réalise un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 Md€.

<sup>3</sup> Audirep est une société d'études marketing indépendante et multi-spécialiste

<sup>4</sup> Initié en 2017, ce baromètre annuel a pour ambition de mesurer l'évolution des pratiques de rémunération et d'avantages sociaux (Compensation & Benefits) et leur rôle dans le développement des ETI. Le baromètre 2018 résulte d'une enquête réalisée entre le 29 mars et 10 juin 2018 par internet auprès de 70 directeurs généraux, responsables des ressources humaines et les Compensation et Benefits Managers (C&B) d'ETI. Profil des ETI interrogées : 79% affichent moins 3 000 salariés, 86% sont issues du secteur tertiaire ou de l'industrie, et 92% des répondants étaient des responsables Ressources Humaines (RH) ou Compensation & Benefits (C&B). 87% des ETI répondant appartiennent à un groupe.

#### **A propos d'Amundi Epargne Salariale et Retraite (Amundi ESR)**

Avec 58,5 milliards d'euros d'actifs gérés<sup>1</sup>, près de 110 000 entreprises clientes<sup>1</sup> et 3,8 millions de salariés porteurs<sup>1</sup>, Amundi occupe la première place en Epargne salariale en France et se positionne en leader sur l'actionnariat salarié et sur le PERCO.

Amundi s'engage à accompagner ses clients entreprises et leurs salariés dans la durée en leur offrant une qualité de service à la mesure de leurs attentes :

- pour les Fonds Communs de Placement d'Entreprise (FCPE), la qualité, exprimée au travers de la performance et de la transparence, est assurée par une équipe de gérants dédiés qui maîtrisent les spécificités de l'épargne salariale et retraite et exploitent l'ensemble des expertises de gestion d'Amundi.

- pour nos clients, nos équipes ont à cœur d'assurer une relation privilégiant proximité et accompagnement personnalisé.

- en matière d'investissement responsable, Amundi est un précurseur, comme en témoigne le développement de la gamme AMUNDI LABEL, labellisée par le CIES (Comité Intersyndical de l'Epargne Salariale) depuis 2002.

1. Chiffres Amundi Données au 30 juin 2018 (Déclaration AFG)

#### **A propos d'Amundi**

Amundi est le premier asset manager européen en termes d'actifs sous gestion, et se classe dans le top 10 mondial<sup>1</sup>. Le Groupe gère plus de 1 470 milliards<sup>2</sup> d'euros et compte six plateformes de gestion principales<sup>3</sup>. Amundi offre à ses clients d'Europe, d'Asie Pacifique, du Moyen-Orient et des Amériques une large gamme d'expertises et de solutions d'investissement en gestion active, passive et en actifs réels et alternatifs. Les clients d'Amundi ont également accès à une offre complète d'outils et de services. Ayant son siège social à Paris et cotée en Bourse depuis novembre 2015, Amundi est le premier Groupe de gestion d'actifs européen en termes de capitalisation boursière<sup>4</sup>.

Grâce à ses capacités de recherche uniques et au talent de près de 4 500 collaborateurs et experts des marchés, basés dans 37 pays, Amundi fournit aux particuliers, aux clientèles institutionnelles et corporate des solutions d'épargne et d'investissement innovantes pour répondre à leurs besoins, objectifs de rendement et profils de risque spécifiques.

**Amundi. La confiance, ça se mérite.**

Rendez-vous sur [www.amundi.com](http://www.amundi.com) pour plus d'informations ou pour trouver l'équipe Amundi proche de vous.



Suivez-nous sur

**Contact presse:** Amundi : Alexandre Barat – [alexandre.barat@amundi.com](mailto:alexandre.barat@amundi.com) - + 33 1 76 324 325

*Edité par Amundi - Société anonyme au capital de 1 086 262 605 euros – Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 04000036 - Siège social : 90 boulevard Pasteur – 75015 Paris – France – 437 574 452 RCS Paris*

<sup>1</sup> Source : IPE « Top 400 asset managers » publié en juin 2018 sur la base des encours sous gestion à décembre 2017

<sup>2</sup> Données Amundi au 30/09/2018

<sup>3</sup> Plateformes de gestion : Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo

<sup>4</sup> Capitalisation boursière au 30/09/2018